



Règlement du prêt du matériel d'alpinisme / ski de randonnée

Préambule

L'un des objectifs de l'association Aurillac Montagne Escalade est développement des activités « alpinisme » et « ski de randonnée » dans le massif du Cantal. Elle organise l'initiation et le perfectionnement de ses adhérents dans ces disciplines, afin de les conduire vers l'autonomie. Elle met pour cela à disposition des adhérents une partie du matériel nécessaire à la pratique de ces activités.

Article 1

Seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent emprunter le matériel d'alpinisme / ski de randonnée. Ils doivent l'emprunter pour leur usage personnel, et ne peuvent en faire bénéficier un non-adhérent à AME.

Les jeunes adhérents inscrits à l' « école d'aventure d'AME » sont prioritaires pour l'emprunt du matériel.

Article 2

Un adhérent d'AME, dûment mandaté par le bureau de l'association, est chargé de gérer le prêt du matériel. Il met à disposition des autres adhérents un moyen de le contacter (téléphone, courriel).

Pour emprunter le matériel :

- un adhérent doit contacter la personne chargée du prêt (par téléphone, SMS ou courriel)
- un rendez-vous est fixé pour la remise du matériel, dans les créneaux horaires suivants : les vendredis, entre 16 h et 18 h
les lundis, entre 16 h et 18 h

Le matériel peut être emprunté pour la durée d'un weekend à une semaine maximum.

Lors du prêt, un état précis du matériel emprunté est consigné sur une fiche de prêt, une date de retour est spécifiée.

La date du retour du matériel doit être scrupuleusement respectée.

Article 3

Le matériel est prêté gratuitement aux adhérents d'AME pour la découverte et l'initiation. Un adhérent qui s'engage durablement dans la pratique de l'alpinisme et du ski de randonnée est invité, et a tout intérêt, à s'équiper en matériel personnel.

Le numéro de licence FFCAM et un chèque de caution de 100 € sont demandés pour tout emprunt, quelque soit le nombre d'équipements empruntés. Au retour du matériel, le chèque sera restitué si le matériel est au complet, en bon état de fonctionnement, propre et sec. Le chèque sera encaissé dans le cas contraire.

Article 4

L'utilisation du matériel emprunté se fait sous l'entière responsabilité de l'emprunteur, l'association « Aurillac Montagne Escalade » ne pourra être tenue pour responsable en cas de défaillance ou d'accident.

Les adhérents qui n'auraient pas les connaissances suffisantes pour utiliser ce matériel sont invités à se former auprès des adhérents expérimentés.

Article 5

L'ensemble des informations concernant le prêt est portée à la connaissance des adhérents sur le site « ame15.com ».

Personne à contacter :

Lionel Malartre

06-89-91-30-20

aurillacmontagneescalade@orange.fr



Liste du matériel ALPINISME / SKI

désignation	quantité	commentaires
DVA « ARVA Evo 3+ » + sangle + boîte	6	nécessite 4 piles AAA (non fournies)
DVA « Ortovox F1 retriever »	1	idem + à réformer ?
Pelle à neige « ARVA » rouge/noire	5	
Pelle à neige « ARVA » rouge/alu	1	
Pelle à neige « Ortovox » bleu/alu	1	
Sonde « ARVA » 5 brins / 2 m + étui	5	
Sonde « ARVA » 6 brins / 2,4 m (sans étui)	1	
Sonde « Nic Impex » 6 brins / 2,4 m + étui	1	
Piolet panne galbé « Simond Naja light » 54 cm	4	
Piolet panne droit « Camp Névé » 57 cm	5	dont 2 avec dragonne
Crampons lanières 12 pointes « Simon Makalu » + anti-botts + housse	5 paires	
Crampons lanières 12 pointes « Petzl Vasak flexlock » + antibotts + boîte	4 paires	
Skis de rando « Völkl Mauja » 177 cm + fixations « Diamir Eagle » avec couteaux repliables	1 paire	peaux de phoques non fournies !
Chaussures de ski de rando « Scarpa Spirit 3 »	1 paire	pointure : un petit 43...
Casque « Camp Armour » rouge	8	
Casque « Camp Rock star » bleu	1	



Fiche d'emprunt de matériel d' ALPINISME / SKI

Nom :

Prénom :

N° de licence :

Téléphone : - - - -

Courriel :

emprunt du matériel	retour prévu	retour effectif
le / / 20..... à h	le / / 20..... à h	le / / 20..... à h

matériel emprunté	quantité	remarques au départ	remarques au retour
DVA			
Pelle à neige			
Sonde			
Piolet			
Crampons			
Ski de rando / chaussures			
Casque			

Je soussigné reconnais avoir pris connaissance du règlement du prêt du matériel d'alpinisme / ski et m'engage à le respecter.

Signature